



La commune d'Anderlecht prend en charge la gestion de ses étangs

29 juillet 2019

Suite aux conditions climatiques exceptionnelles de ces derniers jours, divers problèmes ont pu être observés dans les parcs et étangs anderlechtois. Les cadavres de 21 poissons et de quelques canards ont ainsi pu être enlevés par les services communaux dans le parc des Étangs.

Face à cette situation qui émeut légitimement certains promeneurs fréquentant nos espaces verts, une visite de terrain a été organisée ce lundi 29 juillet en présence du Bourgmestre ff Alain Kestemont, de l'Echevin en charge de l'Entretien de l'Espace public Allan Neuzy et de divers fonctionnaires communaux et de Bruxelles-Environnement. Il est apparu qu'en raison de l'épisode de canicule, le niveau de certains étangs était fort bas ce qui, cumulé au manque de renouvellement des eaux, entraîne un appauvrissement en oxygène de ces bassins. Les conditions sont donc réunies pour voir se développer des bactéries toxiques voire parfois mortelles pour les animaux (botulisme et/ou cyanobactéries). Chaque espèce de poisson est conçue pour vivre dans une eau à une certaine température. Une brusque hausse ou chute de celle-ci (30 à 40°C toute la semaine suivis d'un samedi à 20°C, de pluie froide voire même de grêle) entraîne bien souvent la mort du poisson.

Les autorités mettent tout en œuvre pour oxygéner un maximum les étangs touchés par ces phénomènes. Pour l'heure, 5 pompes fonctionnent en continu au parc des Étangs. En étroite concertation entre eux, les services techniques de Bruxelles-Environnement et ceux de la commune d'Anderlecht étudient des mesures plus structurelles permettant de maintenir au maximum le niveau d'eau des étangs où le nombre d'animaux morts ont été davantage constatés. Bruxelles Environnement prévoit également d'organiser, cette semaine, la pêche des poissons de l'étang principalement touché par les problèmes sanitaires.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de rénovation du parc Astrid, le niveau d'eau de l'étang a été abaissé afin de pouvoir nettoyer la boue. Les poissons qui s'y trouvaient ont été transvasés dans un autre étang de Bruxelles Environnement. L'étang du parc Astrid a ensuite été vidé afin que la vase

Commune d'Anderlecht - Place du Conseil 1, 1070 Anderlecht

Contact Presse : Florence Colard

Tél : 02 558 08 68 / Gsm : 0494 577 944



puisse sécher avant d'être enlevée au mois de septembre. La semaine dernière, les vétérinaires communaux et la Ligue Royale pour la Protection des Oiseaux sont venus conduire les canards et évacuer les tortues vers un autre étang.

Comme il apparaît que les maladies se propagent singulièrement par l'intermédiaire de la nourriture infectée par les toxines, la Commune d'Anderlecht rappelle qu'il est demandé aux promeneurs de ne jeter ni graines ni pain ni autres restes de nourriture dans les étangs ou sur les berges. Afin de prévenir la propagation de ces maladies, les services communaux et régionaux veillent à évacuer quotidiennement tant les cadavres que les animaux présentant des signes d'affaiblissement.

En cas de découverte d'un animal mort ou présentant des signes inquiétants de faiblesse, il est vivement conseillé de téléphoner au service communal de l'Hygiène au 02 522 65 41 (du lundi au vendredi entre 7h30 et 15h).